

Bobigny, 15 décembre 2021

**La MSA lance son nouveau plan santé-sécurité au travail (PSST) en agriculture 2021-2025. Ce plan, fruit d'un travail accompli par l'ensemble des 35 MSA, vise à soutenir les exploitants, les entreprises et les salariés des métiers de l'agriculture qui s'inscrivent dans un contexte de développement, de changements et de crises.**

Plus que jamais, le plan santé-sécurité au travail s'appuie sur l'efficacité du guichet unique du régime agricole à travers la mobilisation des compétences multidisciplinaires des acteurs. Il permet également aux équipes SST de renforcer le développement de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail au bénéfice des travailleurs agricoles, notamment à travers la prévention du mal-être et de la désinsertion professionnelle.

Le PSST 2021-2025 de la MSA privilégie des accompagnements en prévention primaire et propose une approche systémique, orientée sur l'activité de travail. Il s'articule autour d'actions « Incontournables », déployées sur tout le territoire, et d'« ambitions » qui répondent à des besoins locaux et à des initiatives collectives territoriales.

Les trois axes de ce nouveau Plan sont les suivants :

### **Agir pour préserver la santé dans l'activité de travail**

La MSA souhaite continuer à développer les actions de prévention de tous les risques et les situations qui peuvent compromettre à court, moyen ou long terme, la capacité des personnes à rester en activité : troubles musculosquelettiques (TMS) et/ou troubles psychosociaux (TPS), utilisation des machines, accidents de chutes de hauteur, employabilité des actifs agricoles, etc. Le régime agricole prolonge ses actions engagées dans le cadre du PSST 2016-2020 afin de poursuivre celles qui ont fait leur preuve, en tirer les bénéfices, les évaluer et les réajuster si nécessaire.

### **Accompagner les projets et les transitions**

Le secteur agricole traverse une période marquée par de très fortes évolutions dans des registres divers : techniques, modes de production, attentes environnementales et sociétales, crise sanitaire sans précédent. Les services de santé-sécurité au travail de la MSA portent l'ambition d'instruire les liens entre santé et travail auprès des entreprises, des exploitants et des filières, tout en tenant compte des préoccupations et des projets des adhérents. Dans ce contexte de profonde mutation, la MSA entend développer la prévention primaire concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations.

### **Développer la relation de service**

La MSA veut ouvrir largement la possibilité d'innover en matière de prévention à partir des attentes exprimées par les entreprises, les salariés et les filières sur les territoires. Grâce à son guichet unique, à sa capacité d'écoute et de construction partagée avec les adhérents et partenaires locaux, régionaux, nationaux, le régime agricole mettra en œuvre des actions de prévention alliant santé, activité, performance, qualité, développement durable et responsabilité sociétale.

**Le nouveau plan santé sécurité au travail 2021-2025 du régime agricole s'appuie sur les grandes orientations fixées par les pouvoirs publics pour améliorer durablement la prévention des risques professionnels dans les métiers de l'agriculture. Il s'inscrit dans les orientations du plan santé au travail, du plan stratégique MSA 2025, du Livre Blanc, de la stratégie santé de la MSA et intègre la politique scientifique portée par le conseil scientifique de l'institution.**